

L'équipe enseignante de l'école.....

Ville :

À Madame la Directrice académique
des services départementaux de l'Éducation nationale

Objet : lettre ouverte sur le mouvement départemental

Madame la Directrice académique,

Lors de la refonte des règles du mouvement en 2009, votre prédécesseure posait comme objectif « *d'améliorer la qualité du service rendu aux élèves tout en accordant une meilleure attention à la situation personnelle et familiale de chaque enseignant* ».

Pourtant ces nouvelles mesures, décidées unilatéralement, ont largement dégradé les conditions de travail et la situation personnelle des enseignants. Les témoignages collectés par le SNUipp-FSU en sont une preuve éclatante.

Quant au premier objectif sur l'amélioration de la qualité du service rendu, qu'en est-il ?

Nous demandons un bilan.

Pour nous, des stabilités d'équipes, construites sur des affectations à titre définitif subies, ne sauraient constituer un bilan positif.

Vous avez soumis aux organisations syndicales des propositions de légères modifications dans le cadre existant, qui au mieux ne changeront rien, au pire accentueront encore l'inégalité de traitement des collègues lors des affectations.

Les délégués du personnel du SNUipp-FSU sont porteurs des propositions suivantes :

- arrêt de l'obligation de faire des vœux de zones
- rééquilibrage du barème, notamment en réduisant de manière conséquente les points de rapprochement de conjoint, ce qui permettrait également une réduction des autres majorations et redonnerait une certaine valeur à l'ancienneté générale des services.
- abandon des postes à profil

Il faut revenir à des règles d'affectation justes, équitables et transparentes, condition nécessaire pour réellement permettre à chacune et chacun de nous « d'exercer notre métier dans de bonnes conditions au service des élèves. »

Nous vous demandons, Madame la Directrice académique, de renégocier avec nos représentants les règles du mouvement départemental sur la base de ces propositions.

Signatures